

Un foisonnement de pôles et maisons de santé !

Un « Bilan des maisons et des pôles de santé » vient d'être remis hier à la ministre de la Santé. Il montre un foisonnement d'initiatives, la montée en charge de nouvelles structures dont la répartition territoriale reste très inégale ainsi que la « fragilité juridique et financière » de ces structures, ce qui conduit leurs animateurs à des « montages complexes ».

Parmi les pistes proposées : la mise au point d'un nouveau cadre juridique « non lucratif », une rémunération mixte, forfaitaire et à l'activité pour les professionnels de santé qui y interviennent, et la création d'un « fonds national pérenne ».